



Assemblée générale du 02 Mars 2020

Point 1 : Rapport moral concernant l'année 2019

Au début de cette année 2019, les Statuts et le Règlement intérieur de notre association nous ont permis de passer un moment délicat et de pouvoir fonctionner comme il fallait après la démission inattendue le 02 Janvier 2019 du président d'alors Philippe VADEZ.

Il faudrait remercier pour cela Simon GUERIN qui a été longtemps la tête pensante à l'origine de ces documents dans lesquels on retrouve sa "patte" personnelle mais combien efficace.

Après l'Assemblée Générale du 30 Mars 2019, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis pour élire un Bureau. Il n'y a pas eu de difficultés pour élire à nouveau le Trésorier Général Claude FRANCAERT, ce ne fut pas le cas pour les trois autres postes à pourvoir. L'absence de candidats a failli bloquer la situation dans un premier temps.

Pour éviter de convoquer d'autres réunions du CA comme cela s'était déjà passé en 2017 et qui n'aurait probablement pas changé le cours des choses, j'ai donc accepté d'être le Président de l'UD et de continuer à faire aussi le travail du Secrétaire Général puisque ce dernier n'avait accepté ce poste qu'à cette condition. Cela m'a bien sûr donné un supplément de travail mais c'était la seule manière de sortir de cette impasse.

Depuis, le CA fonctionne correctement ou presque, puisque là encore il y a peu de volontaires pour prendre en charge des dossiers spécifiques.

Pour répondre à une question qui m'a été posée : Personne n'a voulu s'occuper des écoles fleuries et oui Jean MOREAU a pris en charge le dossier " se construire citoyen".

Certaines et certains d'entre vous ont adhéré depuis longtemps à cette association qui permet de jouer un rôle, d'une importance relative certes, dans la vie des écoles et pour le bien des élèves.

D'autres nous ont rejoint plus récemment en toute connaissance de ce que l'on attend d'eux et il faut les remercier car ils ont permis de stabiliser

ainsi l'effectif des DDEN et ce n'est pas toujours facile compte tenu de la moyenne d'âge des DDEN.

Nous couvrons actuellement une école sur deux dans le département avec quand même deux exceptions notables, la délégation de GRASSE VAL DE SIAGNE qui couvre 95 % et la délégation de Cagnes Saint-Laurent qui les couvre à hauteur de 85 %.

Deux délégations fonctionnent au ralenti voire même moins ANTIBES et VENCE, pour des raisons différentes. Antibes a encore quelques DDEN mais personne ne veut reprendre un poste dans l'organisation de l'Assemblée locale ni se rapprocher d'ailleurs de la délégation de CANNES.

A Vence il n'y a plus que deux DDEN, (la troisième n'étant parait-il plus opérationnelle) il n'y a donc plus de possibilité d'organiser une AL. Ces deux DDEN sont invités à toutes les réunions de la délégation de CAGNES et ils y assistent parfois.

Ces disfonctionnements devront trouver une solution après le renouvellement quadriennal qui approche.

Nous n'avons pas eu à déplorer de problèmes pouvant mettre en cause un DDEN, c'est rassurant.

La réunion envisagée par l'Inspecteur d'Académie n'a pas pu être organisée cette année. 2020 sera-t-elle plus propice à cette réunion ?

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a smaller loop and a short vertical stroke ending in a dot.

Richard ROSSO